Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE ARTS

ARTS : PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS

COMPÉTENCE C6 : ACTION EN RESPONSABILITÉ AU SEIN D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
ARTS : PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS	3,0 (INDICATIF)

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ASSOCIATION ATELIER COURANT D'ART, LYON (RHÔNE)

Vous participez à l'équipe de l'association Atelier Courant d'Art, qui prépare l'exposition collective « Matières en partage » dans une salle municipale de 12 m sur 8 m. L'ouverture au public est prévue le 18 juin 2026. L'association vous confie une mission de coordination sous la responsabilité de la chargée de production, Mme Nadia Benali.

Votre mission consiste à situer votre rôle dans l'organisation, à contribuer aux choix de préparation et de réalisation, à communiquer avec l'équipe et les partenaires, puis à analyser les risques et les résultats de votre action. Vous devez respecter le budget, les consignes du lieu, les autorisations de diffusion des œuvres et les principes de prévention et de responsabilité environnementale.

Le budget maximal consacré aux supports de médiation et à leur installation est de 1 200 € TTC. L'équipe dispose de 2 journées de préparation, de 3 personnes pour l'installation et d'un créneau de montage de 6 heures. La salle est limitée à 90 personnes simultanément. Les informations techniques et les consignes particulières applicables à cette situation sont fournies dans les documents DT 1 à DT 3.

Répondez sur les documents réponse lorsqu'ils sont prévus. Toute proposition doit être justifiée à partir des données du sujet.

PARTIE 1 : Analyse de la mission et du cadre d'intervention (5 points)

Situer son rôle, analyser une demande et prendre en compte les règles de l'organisation

À partir de la mise en situation et des documents DT 1 et DT 3, analysez votre mission au sein de l'association et les conditions qui encadrent la préparation de l'exposition.

Repères de la mission

Repère	Donnée
Responsable de production	Nadia Benali
Échéance d'ouverture	18 juin 2026
Capacité maximale simultanée	90 personnes
Budget supports et installation	1 200 € TTC
Équipe de montage	3 personnes pendant 6 heures

Données communiquées par l'association et le gestionnaire de la salle.

1.1 (1,5 point) Formulez l'objectif principal de votre mission et précisez deux limites de responsabilité qui distinguent votre rôle de celui de la chargée de production.

1.2 (1,5 point) Identifiez deux interlocuteurs ou partenaires utiles à la réalisation de l'exposition. Pour chacun, indiquez l'information ou la contribution à obtenir, ainsi que le moyen de communication adapté.

1.3 (2 points) À partir du cahier des charges, relevez quatre exigences à vérifier avant l'ouverture, en couvrant au minimum le budget, le calendrier, l'accueil du public et les autorisations liées aux œuvres. Complétez le DR 1.

PARTIE 2 : Étude technique, métrés et choix des supports (5 points)

Exploiter des données techniques, comparer des solutions et justifier des calculs

Vous préparez les cartels et les panneaux de médiation. Les mesures, les formats d'impression et les tarifs figurent dans DT 1 et DT 2. Les calculs peuvent être arrondis au centime pour les coûts et au dixième de pourcentage pour les rendements.

Données utiles aux calculs

Élément	Donnée
Cartels à produire	48 exemplaires de 150 mm × 100 mm
Feuille de papier recyclé	1 000 mm × 700 mm, prix : 1,80 €
Marge de coupe périphérique	10 mm sur chaque bord de feuille
Espacement entre cartels	5 mm
Panneaux de médiation	3 exemplaires de 600 mm × 900 mm
Impression d'un panneau	42 € par exemplaire
Consommables de fixation	Forfait de 36 €

Les tarifs sont indiqués TTC. Les quantités à produire sont celles du cahier des charges.

2.1 (2 points) La salle mesure 12 m × 8 m. Calculez sa surface au sol, puis le coût total des 3 panneaux et des consommables de fixation. Donnez les formules utilisées et les unités.

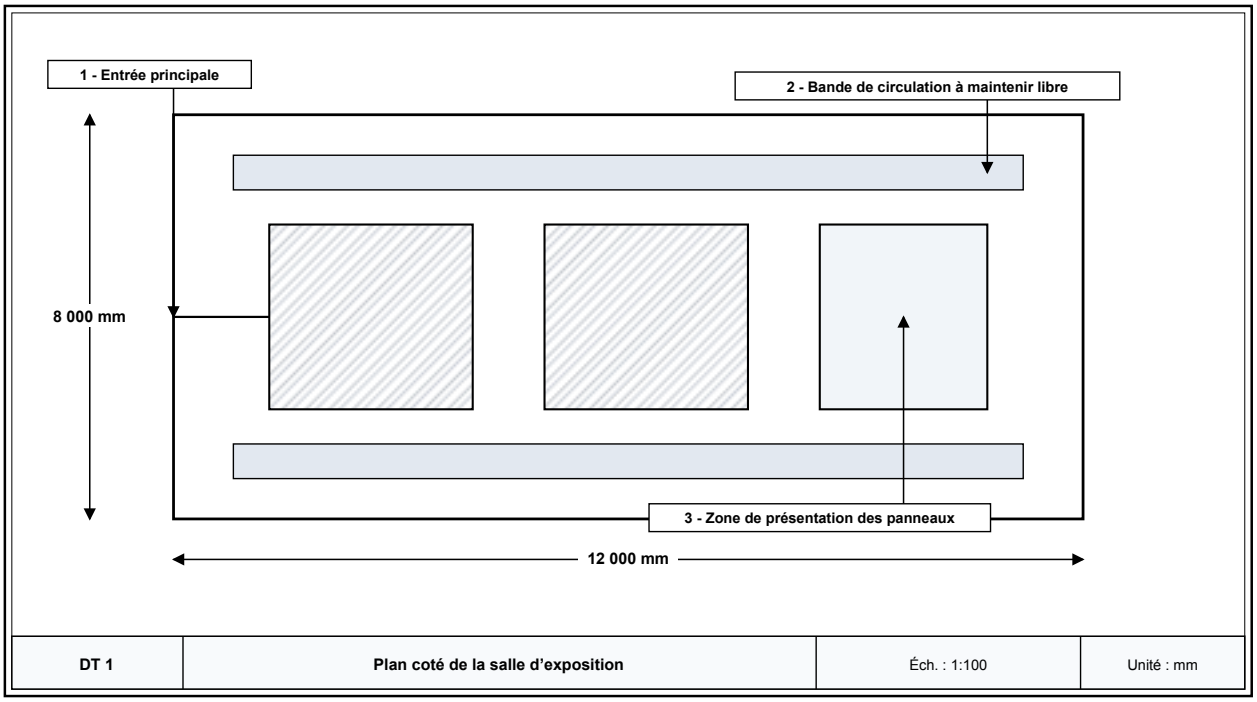
2.2 (1,5 point) Déterminez le nombre maximal de cartels réalisables sur une feuille en tenant compte des marges et de l'espacement. Indiquez le nombre de feuilles nécessaires pour 48 cartels, le nombre de découpes restantes et le rendement matière défini par $\text{rendement} = \frac{\text{nombre de cartels produits}}{\text{capacité totale des feuilles utilisées}} \times 100$. Complétez le DR 1.

2.3 (1,5 point) Calculez le coût du papier nécessaire aux cartels, puis le coût total des cartels, des panneaux et des consommables. Comparez ce total au budget maximal de 1 200 € TTC et indiquez le montant restant. Les calculs doivent permettre de suivre votre démarche.

PARTIE 3 : Préparation et conduite de l'installation (5 points)

Organiser le travail collectif, préparer une procédure et suivre la réalisation

La salle et les zones d'exposition sont représentées dans DT 1. Les œuvres et supports doivent être installés sans obstruer les circulations. La préparation doit permettre une ouverture dans les délais et une coordination claire des trois personnes mobilisées.



Plan schématique : les coordonnées du dessin sont proportionnelles aux dimensions réelles indiquées. Les bandes hachurées représentent les zones de circulation à maintenir libres.

3.1 (2 points) Proposez une répartition des tâches entre les trois personnes pour le créneau de montage de 6 heures. Votre organisation doit inclure la réception et le contrôle des supports, l'installation, la vérification des circulations et le contrôle final. Présentez les étapes dans un ordre cohérent et précisez qui en est responsable.

3.2 (1,5 point) Rédigez un protocole opératoire en quatre étapes pour poser les cartels et les panneaux. Pour chaque étape, indiquez un point de contrôle qualité pertinent et une précaution de protection des œuvres ou des locaux.

3.3 (1,5 point) La chargée de production vous informe que 2 des 48 cartels comportent une erreur de titre. Indiquez les actions à conduire avant l'ouverture, les personnes à informer et les vérifications à effectuer avant de valider la correction.

PARTIE 4 : Prévention, responsabilité et bilan professionnel (5 points)

Prévenir les risques, agir de manière responsable et améliorer sa pratique

Les consignes du gestionnaire de la salle et les données de prévention sont fournies dans DT 3. Pour hiérarchiser les risques dans le DR 2, utilisez la méthode imposée : $G = P \times S$, où P est la probabilité

cotée de 1 à 3 et S la gravité cotée de 1 à 3. Un score de 1 à 2 est faible, de 3 à 4 modéré et de 6 à 9 élevé.

Échelle d'évaluation des risques

Cote	Probabilité P	Gravité S
1	Peu probable	Blessure légère ou gêne mineure
2	Possible	Blessure nécessitant une prise en charge
3	Probable	Blessure grave ou conséquence majeure

Échelle à appliquer uniformément aux situations décrites dans DT 3.

4.1 (2 points) À partir de DT 3, évaluez les deux risques prioritaires pour l'installation. Attribuez une cote P et une cote S, calculez $G = P \times S$, puis proposez une mesure de prévention adaptée pour chacun. Complétez le DR 2.

4.2 (1,5 point) Indiquez trois mesures concrètes permettant de réduire l'impact environnemental de cette exposition, dont au moins une relative aux matériaux et une relative à la fin de l'événement. Pour chaque mesure, précisez comment l'équipe peut en vérifier la réalisation.

4.3 (1,5 point) Rédigez un bilan bref de votre action comprenant un indicateur de résultat, une difficulté possible à signaler à la chargée de production et une proposition d'amélioration pour un prochain projet. Votre réponse doit distinguer un fait vérifiable d'une appréciation personnelle.

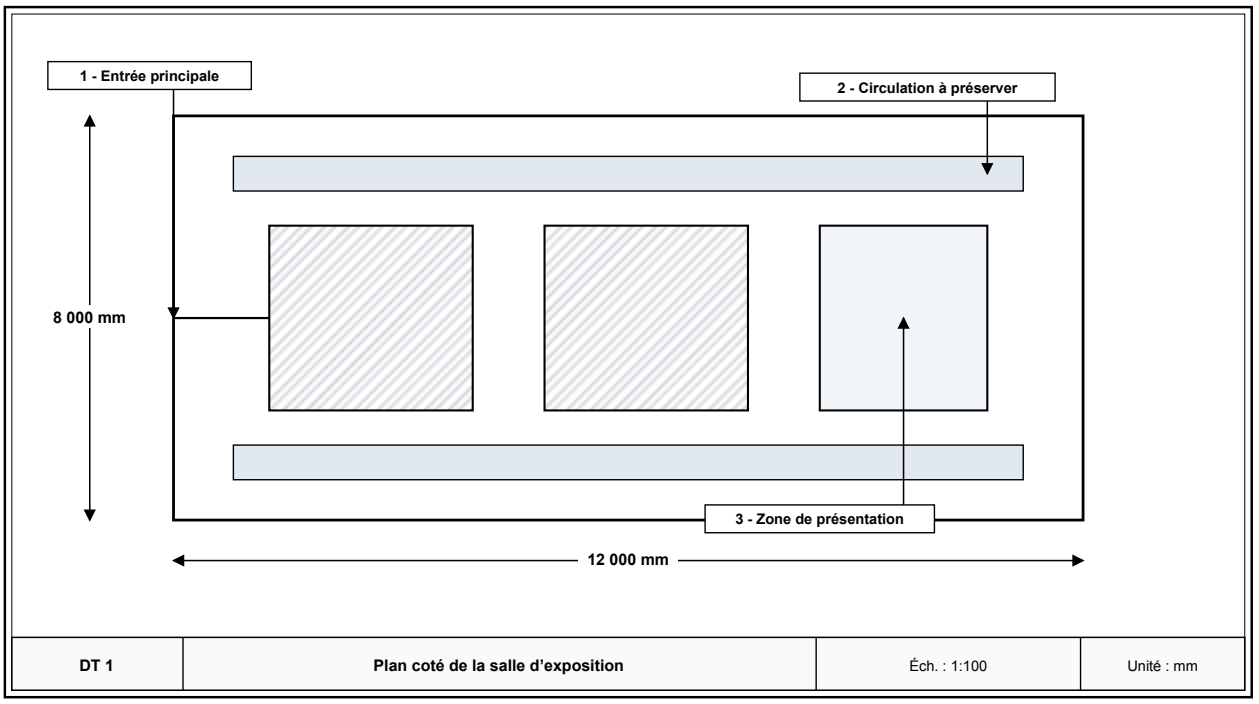
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN DE LA SALLE ET CONTRAINTES D'IMPLANTATION

La salle municipale mesure 12 000 mm par 8 000 mm, soit une surface à calculer par le candidat. L'entrée principale est située au milieu du côté ouest. Le plan est schématique et n'est pas un relevé d'exécution. Le gestionnaire demande de maintenir libres les deux bandes de circulation représentées en gris et l'accès à l'entrée. Aucun support ne doit être fixé aux parois sans accord écrit du gestionnaire. La salle ne peut accueillir plus de 90 personnes simultanément. Les dimensions des zones figurant au plan sont exprimées par proportionnalité au contour de la salle.

Les panneaux de médiation prévus mesurent chacun 600 mm par 900 mm. Les 48 cartels à produire mesurent chacun 150 mm par 100 mm. Avant l'installation, l'équipe doit contrôler la stabilité des supports et vérifier que les cheminements restent dégagés.



Les formes grises matérialisent les zones de circulation à préserver. Dimensions réelles de la salle : 12 000 mm × 8 000 mm.

Éléments de préparation de l'exposition

Élément	Quantité ou dimension	Consigne
Cartels	48 unités, 150 mm × 100 mm	Papier recyclé, impression lisible
Panneaux	3 unités, 600 mm × 900 mm	Implantation dans la zone de présentation
Montage	3 personnes, 6 heures	Contrôle final avant ouverture
Public	90 personnes au maximum	Capacité communiquée par le gestionnaire

Données retenues par l'association pour cette installation.

DT 2 : DONNÉES DE PRODUCTION ET TARIFS DES SUPPORTS

Pour les cartels, l'imprimeur propose des feuilles de papier recyclé de 1 000 mm × 700 mm au prix de 1,80 € TTC par feuille. Une marge de coupe périphérique de 10 mm doit être conservée sur chaque bord. Il faut ménager un espacement minimal de 5 mm entre deux cartels. Les cartels peuvent être orientés dans le sens le plus favorable à l'imposition, sans rotation séparée d'un exemplaire dans une même rangée.

Les panneaux sont proposés au prix de 42 € TTC l'unité. Le forfait de consommables de fixation est de 36 € TTC. Le budget maximal pour les cartels, les panneaux et les consommables est de 1 200 € TTC. Pour le rendement, utilisez la formule $\text{rendement} = \frac{\text{nombre de cartels produits}}{\text{capacité totale des feuilles utilisées}} \times 100$. Les chutes sont conservées par l'association pour de futurs ateliers.

Tarifs et paramètres de fabrication

Fourniture	Format ou quantité	Prix TTC
Feuille de papier recyclé	1 000 mm × 700 mm	1,80 € par feuille
Cartel	150 mm × 100 mm	À produire : 48
Panneau de médiation	600 mm × 900 mm	42 € par unité, quantité : 3
Consommables de fixation	Forfait	36 €
Budget maximal	Supports et installation	1 200 €

Tarifs TTC communiqués par le fournisseur.

DT 3 : ORGANISATION, PRÉVENTION ET ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

La chargée de production valide les achats, les changements de calendrier et toute modification du plan d'installation. Chaque membre de l'équipe peut signaler un danger et interrompre une opération présentant un risque immédiat, puis en informe la responsable. Les consignes du gestionnaire de la salle doivent être appliquées pendant le montage et l'accueil du public. Les œuvres ne sont manipulées qu'avec l'accord de leur responsable et selon les instructions communiquées pour chaque œuvre.

Situations de travail identifiées lors de la préparation : des câbles d'alimentation peuvent traverser une zone de passage si leur cheminement n'est pas préparé ; un panneau peut basculer si son support n'est pas contrôlé avant l'ouverture ; des cartels imprimés peuvent être jetés après l'événement si le tri et leur réemploi ne sont pas organisés. Pour l'analyse demandée, utilisez l'échelle de probabilité et de gravité donnée dans la partie 4.

Les fichiers et images d'œuvres ne peuvent être reproduits ou diffusés qu'après vérification des autorisations nécessaires. L'association privilégie le papier recyclé, la réutilisation des supports, le tri des déchets et la limitation des impressions excédentaires. Les exigences légales de sécurité applicables sont mises en œuvre par l'employeur et le gestionnaire du lieu dans le cadre de leurs responsabilités respectives, notamment au titre du Code du travail pour la prévention des risques professionnels.

Risques et points de vigilance recensés

Situation	Conséquence possible	Vérification ou mesure attendue
Câble dans une zone de passage	Trébuchement ou chute	Cheminement préparé et passage dégagé
Support de panneau non contrôlé	Basculement et dommage corporel ou matériel	Stabilité vérifiée avant l'ouverture
Cartels éliminés sans tri	Gaspillage de matière et déchets évitables	Réemploi, tri et collecte organisés
Reproduction d'une image sans autorisation vérifiée	Diffusion non autorisée d'une œuvre	Autorisation contrôlée avant impression ou diffusion

Éléments de situation à analyser et à compléter par des mesures de prévention adaptées.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 1.3 et 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement les tableaux. Pour les calculs, faites apparaître les opérations et les unités. Le verso peut être utilisé si nécessaire.

Vérification du cahier des charges

Domaine	Exigence à vérifier	Moment de vérification	Personne ou document de référence
Budget			
Calendrier			
Accueil du public			
Autorisations liées aux œuvres			

Compléter une ligne par exigence retenue.

Imposition et rendement des cartels

Calcul ou résultat	Réponse du candidat
Dimensions utiles de la feuille après marges	
Nombre de cartels par rangée	
Nombre de rangées par feuille	
Capacité maximale par feuille	
Nombre de feuilles nécessaires pour 48 cartels	
Capacité totale des feuilles utilisées	
Nombre de découpes restantes	
Rendement matière en pourcentage	

Indiquer les dimensions utiles, la capacité par feuille et les résultats de production.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 4.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Choisissez les deux risques prioritaires parmi les situations de DT 3. Attribuez les cotes selon l'échelle de la partie 4, calculez le score et proposez une mesure de prévention concrète.

Évaluation des risques et mesures de prévention

Situation retenue	Probabilité P	Gravité S	Score G	Niveau de risque	Mesure de prévention proposée
.....					
.....					

Score de risque : $G = P \times S$.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.